

Les élevages de porcs après le 1^{er} PMPOA

Bâtiments conformes, mais terrains trop rares

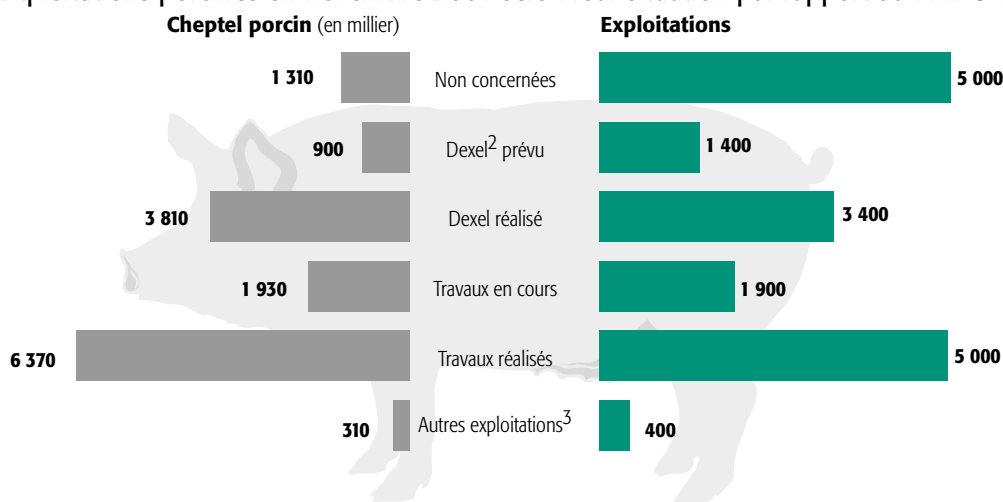
Les éleveurs de porcs ont amélioré l'état de leurs bâtiments lors du premier plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA). Mais ils ne disposent pas plus en 2001 que précédemment des superficies nécessaires à l'épandage des déjections animales.

Ils stockent correctement les déjections de leurs porcs, mais après? L'enquête réalisée par le Scees en 2001 auprès des éleveurs porcins illustre les réussites du premier programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), mais aussi les progrès à poursuivre pour protéger l'environnement. Les exploitations qui ont effectué les travaux de mise aux normes disposent le

plus souvent de fosses à lisier aptes à conserver quatre mois de déjections comme l'exigeait la réglementation des installations classées en 2001. Leur aire de stockage du fumier, qui n'est pas toujours couverte, est le plus souvent suffisante au regard de leurs maigres besoins. Ces éleveurs gèrent de façon satisfaisante l'écoulement des eaux pluviales comme celles des aires d'exercice. Déjà mieux équipés que les autres en 1994, ils ont encore amélioré l'état de leurs bâtiments depuis. Mais cela ne garantit en rien un épandage des déjections porcines sans danger pour l'environnement. Disposant des plus gros cheptels, les éleveurs relevant d'un PMPOA ont en effet un fort besoin d'accéder à des terrains extérieurs à leur exploitation pour épandre les rejets de leurs animaux.

Une petite moitié du cheptel dans des élevages qui ont terminé leur PMPOA

Exploitations porcines en novembre 2001 selon leur situation par rapport au PMPOA¹



1. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.

2. Diagnostic environnement de l'exploitation d'élevage (phase d'analyse obligatoire avant la réalisation des travaux).

3. Exploitations concernées par le PMPOA mais qui ne souhaitent pas y adhérer, par exemple en vue d'une prochaine cessation d'activité.

De gros éleveurs

En 2001, près de 29 % des éleveurs d'au moins 20 porcs ou de 5 truies mères ont achevé les travaux de leur PMPOA. Ils regroupent 44 % du cheptel, soit en moyenne un peu moins de 1 300 animaux par exploitation. Près de 11 % des éleveurs regroupant 13 % des animaux ont des travaux en cours. Environ 28 % des exploitants, qui >

Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

Pour en savoir plus...

■ « Des nitrates agricoles à l'Ouest et dans les plaines céréalières », *Agreste-Primeur*, n° 123, avril 2003.

■ « Des élevages porcins toujours plus gros », *Agreste-Primeur*, n° 108, mars 2002.

■ « La génération du tout-lisier accompagne l'agrandissement des élevages », *Agreste-Cahiers*, n° 12, décembre 1996.

■ « Rapport d'évaluation sur la gestion et le bilan du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole », disponible sur le site du ministère de l'Écologie et du Développement durable : http://www1.environnement.gouv.fr/article.php?id_article=881

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

➤ abritent un tiers des porcs, en sont encore à la phase préalable de diagnostic de leurs bâtiments. La plupart des autres éleveurs ne sont pas concernés par un PMPOA en raison de leur faible cheptel ou encore parce qu'ils ont prévu de cesser leur activité. En 2001, les capacités de stockage du lisier et du purin sont suffisantes chez un grand nombre d'éleveurs de porcs. Ils sont 90 % à disposer d'au moins 4 mois d'autonomie parmi les exploitants ayant achevé leur PMPOA, et plus de 80 % chez les autres éleveurs. Ces résultats étaient déjà bons en 1994. Disposer de vastes fosses à lisier est indispensable pour épandre aux périodes adaptées pour les cultures. L'importance de ces fosses est d'autant plus forte que les éleveurs de porcs ont appris à se passer de paille et ne produisent donc presque plus de fumier. Les places sur caillebotis, où l'on recueille directement les déjections dans les fosses et pré-fosses, représentent aujourd'hui 91 % des capacités des bâtiments des porcs en engraissement. Elles en constituent plus de 80 % pour les truies en maternité ou en gestation. Les autres truies sont élevées sur des sols en béton ou en plein air.

Des fosses en béton

Les fosses à lisier sont plus de huit fois sur dix construites en

Près de 34 000 fosses à lisier souvent volumineuses ...

Fosses à lisier des exploitations porcines en 2001

Situation des exploitations par rapport au PMPOA	Nombre de fosses	Répartition selon l'autonomie en mois (en %)		
		0 - 3	4 - 6	7 et plus
Non concernées	5 800	25	56	19
Dexel prévu	2 700	17	56	27
Dexel réalisé	8 100	13	48	39
Travaux en cours	4 600	16	50	34
Travaux réalisés	11 800	10	43	47
Autres	800	25	49	26
Ensemble	33 700	15	49	36

Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

béton armé, ce qui les protège dans le temps contre les risques de fissuration et assure une bonne étanchéité. Celles des gros élevages sont les plus récentes : 30 % ont été construites depuis 1995. On en comptabilise moins de 20 % dans les autres exploitations. Les installations des tout-petits élevages, qui ne sont pas concer-

qui est toujours souhaitable pour ne pas augmenter le contenu des fosses.

Un stockage satisfaisant du fumier

Le stockage du fumier ne pose guère de difficultés chez les éleveurs porcins. D'abord parce que ce mélange de déjections et de paille se fait rare, ensuite parce que les exploitants se sont dotés de bâtiments adaptés. Les porcelets étaient en 1994 les derniers à bénéficier d'un élevage traditionnel sur paille plus propice à leur confort. On comptabilisait alors 21 % des places en post-sevrage sur paille. Mais la généralisation du « tout-lisier » était déjà bien entamée. Plus faciles à nettoyer, mieux adaptées aux gros élevages, les places sur caillebotis étaient déjà devenues la norme en 1994. En 2001, l'élevage sur paille ne représente plus que 12 % des places destinées aux porcelets en post-sevrage et 6 % pour les porcs en engraissement. Peu nécessaires, les aires de stockage du fumier sont par ailleurs souvent aux normes. Leurs écoulements sont dirigés vers une fosse plus de huit fois sur dix dans les élevages ayant achevé leur PMPOA. Les autres catégories d'élevage le font dans 60 à 70 % des cas. Comme pour les fosses à lisier, une des principales critiques faites aux aires à

Les fosses des gros élevages sont les plus récentes

nés par un PMPOA, sont bien plus anciennes. Plus de la moitié de leurs fosses sont antérieures à 1980. Quatre fosses sur dix sont entièrement découvertes, ce qui augmente d'autant le volume à stocker en cas de pluie. Mais les élevages, surtout les plus gros, s'en sont prémunis en investissant dans des fosses d'un grand volume. Les écoulements des eaux sont maîtrisés. Les eaux de lavage des aires d'exercice sont en moyenne neuf fois sur dix récupérées dans une fosse à lisier. Les plus gros élevages le font presque systématiquement, et les plus petits huit fois sur dix. Ces résultats sont en progression par rapport à 1994. Les eaux de pluie sont évacuées directement vers la nature, ce

... et 7 300 aires à fumier

Aires à fumier des exploitations porcines en 2001

Situation des exploitations par rapport au PMPOA	Nombre d'aires	Répartition selon la récupération des écoulements (en %)	
		Sans	Avec
Non concernées	2 330	43	57
Dexel prévu	600	39	61
Dexel réalisé	1 280	28	72
Travaux en cours	810	23	77
Travaux réalisés	2 030	16	84
Autres	200	27	73
Ensemble	7 250	30	70

Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

> fumier vient de ce qu'elles ne sont que rarement couvertes.

Des élevages en quête d'espace

Après avoir stocké, il faut aussi trouver les superficies pour épandre. S'ils facilitent le stockage, les travaux engagés dans le cadre d'un PMPOA ne répondent pas à cette question. Les élevages ayant achevé leurs travaux sont pourtant les plus demandeurs d'espace. Ils abri-

Les élevages ayant achevé leurs travaux sont les plus demandeurs d'espace

tant en moyenne 18 porcs par hectare¹ de superficie agricole en 2001, soit l'équivalent de 125 kilogrammes d'azote rejetés par an et par hectare pour les seuls porcins. Les autres éleveurs porcins sont dans une situation à peine meilleure avec 15 animaux par hectare pour les producteurs dont les travaux sont en cours ou prévus. Seuls les petits producteurs de porcs, non concernés par un PMPOA, ont de plus faibles densités

d'animaux : ils ont en moyenne 5 porcs par hectare de surface agricole. Faut de terrains, une grosse moitié des élevages ayant achevé leur PMPOA livrent du lisier en dehors de leur exploitation en 2001. Ces exploitants hébergent en moyenne plus de 30 porcs à l'hectare. L'« exportation » du

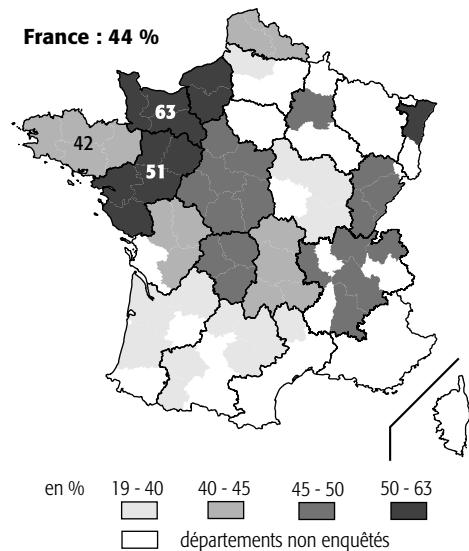
lisier est moins fréquente chez les éleveurs qui n'ont pas achevé leur PMPOA. Elle demeure l'exception chez les petits producteurs. Conséquence de la taille des élevages, les volumes livrés sont importants. Ils atteignent une moyenne de 1 500 m³ par an et par exploitation dans les unités qui ont commencé ou achevé un PMPOA. Ils sont de moindre ampleur chez les autres producteurs, variant de 900 à 1 100 m³ par an chez les autres catégories d'éleveur.

En 2001, la Basse-Normandie était en avance pour le PMPOA

■ Avec 58 % du cheptel de 2001 en Bretagne, 12 % dans les Pays de la Loire et 4 % en Basse-Normandie, l'élevage porcine est une activité spécifique au Grand Ouest. L'importance de cette zone s'est d'ailleurs accrue au cours des années quatre-vingt-dix aux dépens du Nord - Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées.

■ Les élevages de Basse-Normandie sont en 2001 les plus en avance pour la modernisation de leurs bâtiments. On dénombre dans cette région 63 % des 600 000 porcs dans des exploitations ayant fini leurs travaux et 6 % dans des élevages en cours de travaux. En Pays de la Loire, la moitié des animaux sont dans des unités ayant fini leur PMPOA et 9 % dans des élevages en travaux. Bien que plus grands, les élevages bretons qui accueillent 8,4 millions de porcs sont en 2001 plus en retard pour cause de mise en place de stations de traitement des déjections. On n'y dénombre que 42 % des animaux dans des élevages ayant achevé leur PMPOA et 17 % dans des exploitations en travaux.

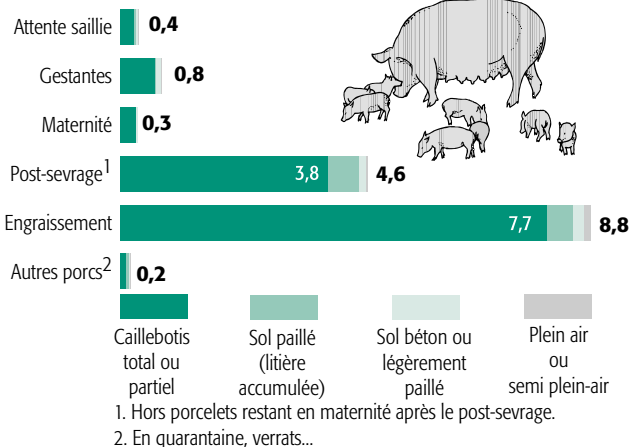
Part du cheptel porcine dans des exploitations ayant achevé leur PMPOA en novembre 2001



Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

La paille a disparu

Places des bâtiments d'élevage porcine par mode de stabulation en 2001 (en million)



Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

Des épandages trop concentrés

Les volumes de lisier à livrer rendent d'autant plus difficile la diversification des lieux d'épandage que les gros élevages sont souvent géographiquement proches. Cette précaution est pourtant souhaitable pour éviter les pollutions par les nitrates. Leur PMPOA achevé, les éleveurs de porcs cèdent ou vendent leurs

1. L'indicateur n'est ici que théorique car les porcs ne sortent pas des bâtiments.

- > effluents porcins en moyenne à trois exploitations. Près de 13 % livrent les déjections à proximité de leur élevage. Ils sont sept sur dix à épandre à moins de 5 kilomètres de leur exploitation. Ce n'est pas véritablement plus loin que les autres éleveurs, qui détiennent de plus petits cheptels. La livraison du fumier en dehors de l'exploitation est en comparaison à celle du lisier bien rare : elle n'est pratiquée que par 5 % des éleveurs, généralement des naisseurs-engraisseurs.

Scees - Bureau statistiques animales

Méthodologie

■ Le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture effectue deux fois par an une enquête communautaire sur le cheptel porcin français. L'enquête de novembre 2001 comporte, en plus des dénombrements habituels, des données sur les sites et bâtiments d'élevage. Elle permet notamment de connaître leur mode de construction, leur capacité, ou encore les modes de stabulation des porcs. L'enquête comporte aussi des questions qui portent sur le stockage des effluents et leur utilisation.

L'enquête de 2001 fait suite à celle de 1994 qui traitait déjà des installations d'élevage.

■ L'enquête porcine de novembre 2001 est une enquête par sondage effectuée auprès de 5 500 exploitations détenant au moins 20 porcs ou 5 truies mères. Elle porte sur les 56 principaux départements porcins. L'ensemble des exploitations enquêtées détenait, au recensement agricole 2000, 95 % du cheptel des porcs.

40 % des élevages livrent du lisier à une autre exploitation...

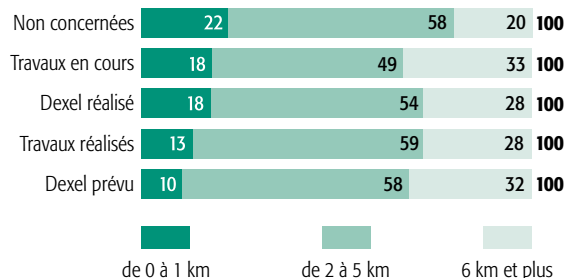
Exploitations porcines en 2001

Situation des exploitations par rapport au PMPOA	Exploitations		Volume livré	
	Ensemble	Livrant du lisier	Ensemble (millier de m ³)	Moyen (en m ³)
Non concernées	5 000	800	820	1 000
Dexel prévu	1 400	500	430	900
Dexel réalisé	3 400	1 800	2 270	1 300
Travaux en cours	1 900	850	1 310	1 500
Travaux réalisés	5 000	3 000	4 340	1 500
Autres	400	150	180	1 100
Ensemble	17 100	7 100	9 350	1 300

Source : Agreste - Enquête porcine 2001

... le plus souvent à moins de 5 km

Répartition des exploitations porcines livrant du lisier en 2001 selon la distance maximale de livraison et leur situation par rapport au PMPOA (en %)



Source : Agreste - Enquête porcine novembre 2001

Le premier programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA)

■ Le plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole de 1993 a été arrêté par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement après consultation des organismes professionnels. Il devait permettre de répondre à la directive communautaire de 1991 sur les nitrates, relative à la protection de l'eau. Le schéma retenu encourageait les éleveurs à améliorer la gestion agronomique de leurs effluents. Les principales actions retenues étaient l'augmentation des capacités de stockage, l'acquisition d'un matériel d'épandage adapté, et la limitation des quantités épandues par hectare. L'État, les collectivités locales et les agences de l'eau prenaient à leur charge deux tiers des charges éligibles. L'application du plan a commencé en 1994 et concernait en priorité les plus gros élevages. Un deuxième programme a démarré en 2002 et devrait se terminer en 2010.